



## La prime « Propriétaire » : Un mécanisme indispensable pour soutenir de notre élevage



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

**O**n ne le répètera jamais assez : la mission de France Galop est de distribuer des encouragements pour organiser une filière de courses et d'élevage, la promouvoir et en permettre le développement. Je l'ai ainsi exposé la semaine dernière : c'est la traduction des « encouragements » pour l'essentiel constitués des prix de courses et des primes.

Il est plus que jamais nécessaire de réfléchir à un plan d'économie volontariste à l'échelle de l'Institution des courses toute entière. Ce serait un péché contre l'esprit de considérer que l'objet même de l'écosystème peut être une source d'économie. J'entend pourtant certains qui lorgnent vers les enveloppes des encouragements et imaginent rognier spécifiquement sur les primes.

Il ne faut pas perdre de vue les raisons d'être et l'importance de ce mécanisme typiquement français, qui est une des bases de modèle si créateur de richesse du Galop.

**Vendredi 20 janvier 2017 – N°153**

## Les primes justifiées par des raisons économiques majeures...

Ainsi qu'il a été souligné dans une analyse fort documentée de *Jour de Galop* (11 janvier), la prime propriétaire a été créée en 1974 pour permettre aux chevaux nés et élevés en France (cette notion évoluera au fil du temps) de ne pas subir une concurrence déséquilibrée du fait des dotations dans notre pays par rapport aux autres. La prééminence des chevaux français en obstacle a permis d'intégrer directement cette prime aux allocations. Ce regroupement a fait entrer les aides spécifiques du Galop prises globalement (primes propriétaires et éleveurs, courses réservées) dans un quota négocié avec la bureaucratie bruxelloise.

Fixée pour le plat à 10% dans un premier temps puis à 20%, elle sera ensuite modulée selon l'âge au profit des chevaux de 2, 3 et 4 ans. L'enveloppe « Primes Propriétaire » est fixée depuis deux ans de manière constante à 44,6 millions d'euros, ce qui représente 15,8 % des encouragements totaux du Galop et 23,10 % de ceux du plat. Un mécanisme de distribution en deux temps permet d'éviter des dépassements de budget.

Le niveau des allocations en France, rendu possible par son mode d'organisation coopératif, associatif et mutuel unique est très performant : Trot et Galop confondus, le montant des prix et primes pèse 3,7 fois les allocations britanniques produites par un chiffre d'affaires de paris équivalent. Cela attire évidemment les convoitises. Tant mieux, mais à la condition que ce soient les filières françaises qui bénéficient des monopoles, autorisations et taxes donnés par l'État. Les primes permettent donc de soutenir l'élevage français et la prime propriétaire



oriente les investisseurs vers la production ou l'achat de «FR». Si on en juge par la progression du nombre de chevaux ayant droits à ces primes, il est clair que ce mécanisme joue son rôle. Nos courses sont ainsi au service de notre élevage sans pour autant avoir isolé notre système dans un protectionnisme destructeur. L'équilibre est juste.

La prime propriétaire fut en plusieurs occasions un argument fort de la négociation avec l'Etat. Lorsque Jean-Luc Lagardère pu obtenir un aménagement du prélèvement, il s'était engagé à ce que le surplus soit entièrement redistribué aux acteurs des courses et de l'élevage en France. La prime a été le principal mécanisme de redistribution sans lequel l'Etat n'aurait pas accepté d'injecter de l'argent. Il sera sans doute tout aussi exigeant dans l'avenir.

### ...qu'il ne faut pas remettre en cause

J'ai souvent souligné la conséquence de la spirale récessionniste d'une baisse des allocations. Une diminution de la prime propriétaire participerait à cet appauvrissement, avec une circonstance aggravante : elle en concentrerait ses effets négatifs sur ceux qui jouent la carte de notre élevage.

Je ne crois pas qu'une solution qui oppose les acteurs français des courses les uns aux autres puissent être bonne. La prime propriétaire récompense une performance : par construction elle profite d'abord à ceux qui disposent dans leurs effectifs des meilleurs chevaux, et, statistiquement, aux plus grandes casaques. C'est ainsi que 7,3% de l'enveloppe (soit plus de 3 millions d'euros) auront été distribué à dix chevaux. Cela ne me choque pas.

La recherche du meilleur niveau est la motivation de tous. La réussite dans cette catégorie est le résultat d'efforts : elle doit être récompensée et mieux

récompensée quand c'est un cheval français qui a affronté une sévère concurrence internationale. J'entends bien les arguments contraires. Ces grandes écuries ont-elles besoin de cette prime ? Oui : c'est pour elles un encouragement à choisir le label «FR» plutôt qu'un autre. Quant aux propriétaires moins habitués aux sommets des classements, par définition plus fragiles financièrement, la prime est un apport financier indispensable et mérité.

### D'autres pistes ?

Ainsi, les pistes qui visent à supprimer (ou à plafonner davantage) les primes dans les courses de Groupe ne me semble pas pertinentes et celles qui visent à plafonner par le bas (supprimer la prime en-dessous d'un certain niveau d'allocation ou à partir d'un certain âge) seraient dangereuses pour le tissu de propriétaires qui forme l'indispensable base de la pyramide. Prendre à Paul pour donner à Jacques n'est pas une solution et, a fortiori quand la démarche donnerait finalement un avantage comparatif aux étrangers dans la part la plus compétitive du programme.

Il y a quelques années, les conditions d'obtention du label «né et élevé en France» ont été durcies afin de mieux correspondre à la réalité. Que n'ai-je alors entendu contre notre association qui soutenait cette évolution. Nous étions les fossoyeurs de l'élevage, les pourfendeurs du parc d'étalons en France, les destructeurs d'un système qui aujourd'hui fait pourtant la démonstration de sa vitalité.

Il y a bien des évolutions à organiser dans les courses dont le modèle de croissance est à bien des égards en panne. Mais gardons nous de casser ce qui marche !

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr)*